



AGRIBIOVAR

CONSEILLER(E) ANIMATEUR(RICE) EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET SOL

Association loi 1901 regroupant 200 agriculteurs bio du Var, appartenant au réseau FNAB. Sous l'autorité de la directrice, en lien avec les administrateurs et l'équipe salariée, vous assurerez les missions suivantes :

Accompagnement des maraîchers et porteurs de projet en maraîchage : accompagnement et conseil individuel technique, règlementaire, administratif à la conversion et à l'installation en agriculture biologique.

Suivi technique et sanitaire des maraîchers bio (visite de terrain, préconisations, compte rendus). Accompagnement à la planification des cultures.

Organisation, communication et animation d'actions techniques collectives en maraîchage et sur la thématique du sol : organisation de tournées et groupes d'échanges techniques, réalisation de commandes groupées.

Interprétation d'analyses de sol pour des agriculteurs ou des collectivités.

Participation au pôle régional des conseillers en maraîchage et sur la thématique du sol : réflexion sur les thématiques des projets à monter, échange de pratiques, diffusion et analyse du référentiel de prix annuel

Organisation et animation de formations VIVEA : choix des thématiques et des intervenants, montage des dossiers administratifs, communication, organisation logistique, animation des formations, application des procédures qualités.

Diffusion d'informations aux adhérents : rédaction de la lettre d'info mensuelle et diffusion, veille technique et règlementaire, communication.

Acquisition et mise à jour de références techniques, sociales, économiques et commerciales en maraîchage biologique et sur la thématique du sol : implication dans des projets d'expérimentations (montage, réalisation et suivi), animation de collectifs.

Sensibilisation à l'agriculture biologique : sensibilisation des agriculteurs et porteurs de projet à l'agriculture biologique (forum installation, stage 21h).

Participation à la vie associative

PROFIL :

BTS agricole ou ingénieur agro-agri avec au moins 2 ans d'expérience en maraîchage ou en poste de conseiller maraîchage (Compétences et expérience techniques en maraîchage biologique et sur la thématique du sol)
Certificat Certiphyto « conseil »
Capacités d'initiative, d'organisation et d'adaptation ; autonomie ; esprit d'équipe et aisance relationnelle ; rigueur et polyvalence, maîtrise de gestion de projet et gestion de l'organisation du travail.
Capacités rédactionnelles

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

CDI 35h, 2381 € brut / mois conformément à la grille FNAB (coef 240)
Lieu : Le Cannet des Maures. Déplacements très fréquents dans le département et ponctuellement en Région PACA. Véhicule indispensable

CANDIDATURE:

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser **avant le 28 avril** : agribiovar@bio-provence.org
Entretiens début mai. Prise de poste souhaitée dès que possible.